



Versement

1466 W 1 - 92

Identification :

Intitulé/ Analyse : Fonctionnement et missions du centre de lutte contre la tuberculose

Dates extrêmes : 1959-2005

Importance matérielle : 10 ml

Contexte

Service producteur : Ministère de l'intérieur, assistance publique / Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) / Aube. Conseil général, DIDAMS, Mission Actions de santé, Centre de lutte contre la tuberculose (CLAT)

Service versant : Aube. Conseil général, DIDAMS, Mission Actions de santé, Centre de lutte contre la tuberculose (CLAT)

N° d'entrée du versement : 56484

Date d'entrée du versement : juin 2008

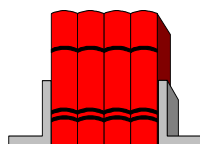
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : immédiat

Fin communicabilité : 2081

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : novembre 2010



Présentation

Présentation des services producteurs

Histoire administrative

Présentation du service versant

Dès l'origine du dispositif de la lutte antituberculeuse en France, des actions d'information du public et de dépistage visent à faciliter l'accès à la prévention et aux soins. Des dispensaires antituberculeux sont présents dans tous les départements. La vaccination par le BCG, découverte en 1921, a été rendue obligatoire en 1950 et la tuberculose a été mise à déclaration obligatoire en 1964.

En 1983, les lois de décentralisation ont confié la lutte antituberculeuse aux Conseils généraux. La prévention et le dépistage de la tuberculose relèvent de la compétence et de la responsabilité des départements, et, la surveillance épidémiologique reste de la compétence de l'État au niveau des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Depuis le 1er janvier 2006, en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la responsabilité de la lutte antituberculeuse dans les centres de lutte antituberculeuse (CLAT) ne relève plus des Conseils généraux mais de l'État. Cette recentralisation vise à une organisation plus cohérente sur l'ensemble du territoire et à la diminution des disparités de prise en charge.

Présentation du contenu du versement

Intérêt du versement

Les thèmes dignes d'intérêt susceptibles d'être étudiés dans ce fonds nous paraissent au moins doubles.

Les statistiques

Les données chiffrées, qui accompagnent les listes nominatives (population scolaire, population civile urbaine ou rurale), permettent d'effectuer des études sérielles et statistiques.

Les populations « à risque »

Selon les périodes et la mesure sanitaire, on peut déterminer vers quelle tranche de population les pouvoirs publics dirigent en priorité leurs efforts. Ce sont d'abord les populations les plus fragiles qui sont vaccinées en priorité.

Ainsi, concernant la lutte contre la tuberculose, notamment, ce sont les enfants des maternités des centres hospitaliers, des crèches, des orphelinats (puis centre

départemental de l'enfance) ainsi que des instituts médico-éducatifs qui sont d'abord visés.

Concernant la lutte contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la vaccination devient systématique et couvre le département dans son ensemble avec le passage de médecins dans toutes les écoles rurales ou urbaines.

Tris et éliminations pratiqués

Aucun tri n'a été pratiqué dans ce versement.

Mode(s) de classement adopté(s)

Le mode de classement adopté est celui du service versant.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains dossiers sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008 en vertu des articles 17 et 18.

La loi Archives n° 2008-696 instaure le principe de la libre communicabilité des archives publiques à toute personne, et révisé les délais spéciaux. Les délais spéciaux sont désormais (suivant le contenu du document) :

-de 25, 50 et 75 ans à compter de la date du document ; le délai de 100 ans tel que le fixait la Loi Archives n° 79-18 étant toujours applicable dans le cas de dossiers ou d'actes mettant en cause des mineurs.

-de 100 et 120 ans à compter de la date de naissance de la personne ou de 25 ans à compter de la date de décès de la personne.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

Aux termes de la loi n°2008-696 sur les Archives, la communicabilité des archives est portée à 50 ans à compter de la date du document.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1466 W 1 - 5	Fonctionnement du dispensaire et de ses annexes dans le département	1959 - 1996
1466 W 6 -92	Missions du dispensaire, applications de mesures sanitaires	1964 - 2005
1466 W 6-32	Vaccinations contre la tuberculose : listes dressées par centre de vaccination, relevé statistique	1967- 2005
1466 W 33-71	Vaccinations contre la Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (DTP)	1974 - 1998
1466 W 72 -83	Vaccinations contre la variole	1975-1985
1466 W 84-92	Intervention en tant que service de santé au travail, vaccination contre le tétanos	1977-1993

1466 W 1 - 92 Fonctionnement du centre de lutte contre la tuberculose et ses missions

1466 W 1 - 5 Fonctionnement du dispensaire et de ses annexes dans le département

1959 - 1996

1466 W 1	Instructions, correspondance, statistiques annuelles sur l'activité	1959 - 1972
1466 W 2	Instructions, correspondance, statistiques annuelles sur l'activité	1973 - 1974
1466 W 3	Instructions, correspondance, statistiques annuelles sur l'activité	1975 - 1979
1466 W 4	Statistiques récapitulatives avec données nominatives	1976 - 1996
1466 W 5	Réorganisation du dispensaire et des annexes départementales, restructuration et recrutement : correspondance, fiche nominatives de renseignements	1971 - 1984

1466 W 6 - 92 Missions du dispensaire, applications de mesures sanitaires

1964 - 2005

1466 W 6 - 32 Vaccinations contre la tuberculose : listes dressées par centre de vaccination, relevé statistique

1967 - 2005

1466 W 6	Listes nominatives annuelles	1967 - 1968
1466 W 7	Listes nominatives annuelles	1969 - 1970
1466 W 8	Listes nominatives annuelles	1970 - 1970

1466 W 9	Listes nominatives annuelles	1971 - 1972
1466 W 10	Listes nominatives annuelles	1972 - 1973
1466 W 11	Listes nominatives annuelles	1973 - 1974
1466 W 12	Listes nominatives annuelles	1975 - 1976
1466 W 13	Listes nominatives annuelles	1976 - 1977
1466 W 14	Listes nominatives annuelles	1977 - 1978
1466 W 15	Listes nominatives annuelles	1979 - 1979
1466 W 16	Listes nominatives annuelles	1980 - 1980
1466 W 17	Listes nominatives annuelles	1981 - 1981
1466 W 18	Listes nominatives annuelles	1982 - 1982
1466 W 19	Listes nominatives annuelles	1983 - 1983
1466 W 20	Listes nominatives annuelles	1984 - 1984
1466 W 21	Listes nominatives annuelles	1985 - 1985
1466 W 22	Listes nominatives annuelles	1986 - 1986
1466 W 23	Listes nominatives annuelles	1987 - 1987
1466 W 24	Listes nominatives annuelles	1988 - 1988
1466 W 25	Listes nominatives annuelles	1989 - 1989

1466 W 26	Listes nominatives annuelles	1990 - 1990
1466 W 27	Listes nominatives annuelles	1990 - 1992
1466 W 28	Listes nominatives annuelles	1993 - 1994
1466 W 29	Listes nominatives annuelles	1994 - 1995
1466 W 30	Listes nominatives annuelles	1996 - 1997
1466 W 31	Listes nominatives annuelles	1997 - 1998
1466 W 32	Listes nominatives annuelles, relevé statistique	2004 - 2005
1466 W 33-71	Vaccinations contre la Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (DTP)	1974 - 1998
1466 W 33 - 55	Listes dressées par centre de vaccination	1974 - 1998
1466 W 33	Listes nominatives annuelles	1974 - 1974
1466 W 34	Listes nominatives annuelles	1975 - 1975
1466 W 35	Listes nominatives annuelles	1976 - 1976
1466 W 36	Listes nominatives annuelles	1977 - 1977
1466 W 37	Listes nominatives annuelles	1978 - 1978
1466 W 38	Listes nominatives annuelles	1979 - 1979
1466 W 39	Listes nominatives annuelles	1980 - 1980

1466 W 40	Listes nominatives annuelles	1981 - 1981
1466 W 41	Listes nominatives annuelles	1982 - 1982
1466 W 42	Listes nominatives annuelles	1983 - 1983
1466 W 43	Listes nominatives annuelles	1984 - 1984
1466 W 44	Listes nominatives annuelles	1985 - 1986
1466 W 45	Listes nominatives annuelles	1987 - 1987
1466 W 46	Listes nominatives annuelles	1988 - 1988
1466 W 47	Listes nominatives annuelles	1989 - 1989
1466 W 48	Listes nominatives annuelles	1990 - 1990
1466 W 49	Listes nominatives annuelles	1991 - 1991
1466 W 50	Listes nominatives annuelles	1992 - 1992
1466 W 51	Listes nominatives annuelles	1993 - 1993
1466 W 52	Listes nominatives annuelles	1994 - 1994
1466 W 53	Listes nominatives annuelles	1995 - 1995
1466 W 54	Listes nominatives annuelles	1996 - 1996
1466 W 55	Listes nominatives annuelles	1997 - 1998

1466 W 56 - 71 Statistiques**1964 - 1993**

1466 W 56	Relevé statistique annuel, correspondance	1964 - 1967
1466 W 57	Relevé statistique annuel, correspondance	1979 - 1979
1466 W 58	Relevé statistique annuel, correspondance	1980 - 1980
1466 W 59	Relevé statistique annuel, correspondance	1981 - 1981
1466 W 60	Relevé statistique annuel, correspondance	1982 - 1982
1466 W 61	Relevé statistique annuel, correspondance	1983 - 1983
1466 W 62	Relevé statistique annuel, correspondance	1984 - 1984
1466 W 63	Relevé statistique annuel, correspondance	1985 - 1985
1466 W 64	Relevé statistique annuel, correspondance	1986 - 1986
1466 W 65	Relevé statistique annuel, correspondance	1987 - 1987
1466 W 66	Relevé statistique annuel, correspondance	1988 - 1988
1466 W 67	Relevé statistique annuel, correspondance	1989 - 1989
1466 W 68	Relevé statistique annuel, correspondance	1990 - 1990
1466 W 69	Relevé statistique annuel, correspondance	1991 - 1991
1466 W 70	Relevé statistique annuel, correspondance	1992 - 1992
1466 W 71	Relevé statistique annuel, correspondance	1993 - 1993

1466 W 72 - 83 Vaccinations contre la variole**1975 - 1985**

1466 W 72 - 79 Listes dressées par centre de vaccination

1975 - 1985

1466 W 72 Listes nominatives annuelles

1975 - 1976

1466 W 73 Listes nominatives annuelles

1977 - 1978

1466 W 74 Listes nominatives annuelles

1979 - 1979

1466 W 75 Listes nominatives annuelles

1981 - 1981

1466 W 76 Listes nominatives annuelles

1982 - 1982

1466 W 77 Listes nominatives annuelles

1983 - 1983

1466 W 78 Listes nominatives annuelles

1984 - 1984

1466 W 79 Listes nominatives annuelles

1985 – 1985

1466 W 80 - 83 Statistiques

1979 - 1982

1466 W 80 Relevé statistique annuel, correspondance

1979 - 1979

1466 W 81 Relevé statistique annuel, correspondance

1980 - 1980

1466 W 82 Relevé statistique annuel, correspondance

1981 - 1981

1466 W 83 Relevé statistique annuel, correspondance

1982 – 1982

1466 W 84 - 92 Intervention en tant que service de santé au travail, vaccination contre le tétanos

1977 - 1996

1466 W 84	Listes nominatives par entreprises	1977 - 1979
1466 W 85	Listes nominatives par entreprises	1989 - 1989
1466 W 86	Listes nominatives par entreprises	1990 - 1990
1466 W 87	Listes nominatives par entreprises	1991 - 1991
1466 W 88	Listes nominatives par entreprises	1992 - 1992
1466 W 89	Listes nominatives par entreprises	1993 - 1993
1466 W 90	Listes nominatives par entreprises	1994 - 1994
1466 W 91	Listes nominatives par entreprises	1995 - 1995
1466 W 92	Listes nominatives par entreprises	1996 - 1996